

## Accès

En véhicule : Sortie Lausanne Blécherette, de l'autoroute A9

En bus : Ligne 60 ou 8 des Transports publics lausannois (TL)

En train : Gare CFF de Lausanne, ensuite bus, ligne 3, puis ligne 60



## Actualités

Retrouvez toutes nos actualités sur les médias sociaux suivants :



## Contact et informations supplémentaires

Visitez notre site internet à l'adresse [www.es-asur.ch](http://www.es-asur.ch)

Vous pouvez aussi scanner notre QR Code afin d'y accéder directement.



# Ambulancier-ière diplômé-e ES

## Formation en école supérieure

ES ASUR  
En Budron C8  
1052 Le-Mont-sur-Lausanne  
+41 (0)21 614 00 60  
[info@es-asur.ch](mailto:info@es-asur.ch)

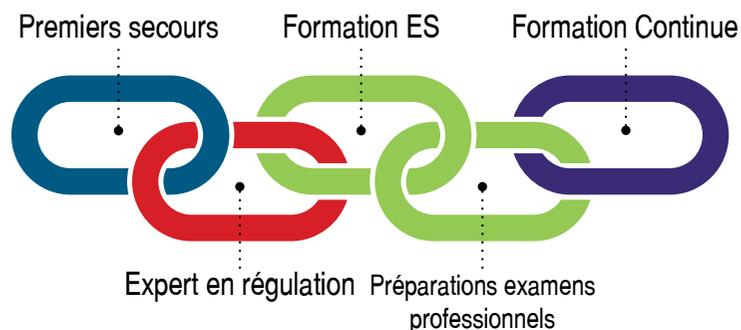


L'Ecole Supérieure d'Ambulancier et Soins d'Urgence Romande a pour mission de former les professionnels des soins d'urgence préhospitaliers de toute la Suisse Romande.



## Une école, plusieurs formations !

L'ES ASUR est une école supérieure du niveau tertiaire; elle offre une formation professionnelle supérieure complète pour la filière «Ambulancier-ière diplômé-e ES» mais pas uniquement ! Elle dispose de plusieurs secteurs répartis selon l'organisation suivante :



## Plan de formation :

La formation d'ambulancier-ère ES est une formation à plein temps dont le contenu est organisé selon le plan d'études cadre du SEFRI. Elle comprend 5400 heures réparties sur trois ans :

40% école	50% entreprise	10% stages
-----------	----------------	------------

En première année, elle peut s'effectuer avec le support d'un employeur (activité pratique rémunérée) ou en activité pratique non rémunérée.



## Contenu :

- Techniques d'intervention
- Soins préhospitaliers
- Aspects socio-professionnels et collaboration interdisciplinaire
- Relations avec les patients et leur entourage
- Connaissances en sciences de la santé

Priorités sont données à la formation pratique (ateliers pratiques et simulation), à l'apprentissage de groupe, et à l'approche collaborative.



## Inscription

- Avoir 18 ans révolus
- Être titulaire d'un des titres suivants :  
maturité gymnasiale ou professionnelle, CFC ou certificats cantonaux du secondaire II
- Maîtriser la langue française parlée et écrite
- Être détenteur du permis de conduire catégorie B
- Être au bénéfice d'un casier judiciaire vierge
- Répondre aux conditions permettant de bénéficier d'un subventionnement des coûts directs de formation par les cantons signataires de l'accord AES
- Ne pas être astreint aux obligations militaires (école de recrue) durant les années de formation

